



Indivision GFA, entretien des terres

Par Pilounette

Bonjour,

Les terres du GFA, du fait du départ en retraite de l'exploitant associé et de la mésentente entre les associés ne sont pas entretenues.

Est ce que les terres peuvent être entretenues par 3 associés qui sont en GAEC et, faut il que tous les associés soient d'accord?

Je vous remercie

Bien cordialement